

“Guerre froide” entre le Maroc et l’Algérie

# Plus de cartes de séjour illimitées pour les Marocains d’Algérie

**ESCARMOUCHES.** Début décembre 2014, le gouvernement Abdelmalek Sellal a décidé d’imposer aux Marocains d’Algérie des cartes de séjour de trois mois seulement. Côté marocain, la décision interpelle.



**Abdelmalek Sellal, le premier ministre algérien.**

**O**n en parlait depuis début décembre 2014. La décision est désormais effective. Les Marocains d’Algérie ne pourront plus disposer de cartes de séjour illimitées. Suite à une décision du gouvernement Abdelmalek Sellal, ils devront renouveler chaque trois mois leur séjour. Quelque 80.000 citoyens marocains sont concernés. Les résidents mariés à des Algériens ou ayant des enfants de nationalité algérienne ont fait l’objet de mesures moins drastiques mais devront également se présenter devant les autorités locales algériennes chaque deux ans. Leurs précédentes cartes de séjour s’étalaient à vie. S’expliquant sur cette décision, le ministère de l’Intérieur et des

Collectivités locales algériennes a invoqué des considérations purement sécuritaires. En effet, le pays fait face depuis plusieurs mois à une série d’attentats meurtriers.

## Champ de bataille diplomatique

Mais côté marocain, l’opportunité de la décision interpelle. Depuis plus d’une année, les deux voisins maghrébins se livrent une véritable guerre froide. Le dernier épisode de cette guerre avait été l’agression à l’arme à feu qu’avait subie, d’après des témoignages, en octobre 2014, à la frontière maroco-algérienne, un ressortissant marocain, Razqallah Salhi, de la part d’un élément de l’ANP. Le gouvernement de la capitale de l’Algérie, Alger, avait

réfuté ces accusations. Mais le principal champ de bataille se situe sur le plan diplomatique. Alger avait décidé, en 2013, de geler ses relations avec le Maroc à ce niveau suite à l’arrachage par un Marocain, le 1er novembre d’un drapeau algérien du consulat d’Algérie à Casablanca, lequel Marocain avait été condamné à deux mois avec sursis. Trop peu pour les autorités algériennes.

Depuis, les réactions en chaîne n’ont cessé de s’amplifier. Affaire de l’expulsion, en janvier 2014, de réfugiés syriens vers le Maroc. Soutien de l’Algérie, en juin 2014, à l’initiative de l’Union africaine de nommer l’ancien président mozambicain Joaquim Chissano en tant qu’envoyé spécial pour le Sahara. Ou, plus récemment, depuis octobre 2014, les fuites diplomatiques sur le réseau social Twitter; fuites qu’auraient orchestrées les services de renseignement algériens, dénonçait, mi-décembre 2014, le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, Salaheddine Mezouar. L’acmé de ces accusations à chaque fois renvoyées dos à dos par l’une et l’autre partie trouvant leur illustration dans la construction par les deux pays de barrages fortifiés à leurs frontières.

La communauté tunisienne est également concernée par les nouvelles mesures du gouvernement algérien. Les liens entre le Maroc et la Tunisie se sont particulièrement renforcés depuis la visite du roi Mohammed VI dans le pays en juin 2014 ■ **WISSAM EL BOUZDAINI**